



Créé en 1997, LE PÔLE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE 21 accompagne les initiatives citoyennes, les projets socialement innovants et les acteurs de l'économie sociale et solidaire en Côte-d'Or :

→ En accompagnant des projets économiquement viables qui apportent des réponses locales et innovantes pour réduire les inégalités sociales

→ En accompagnant les structures et entreprises de l'ESS pour renforcer leur pérennité et leurs emplois

→ En accompagnant les collectivités territoriales dans la création d'activité économique de proximité



+ DE 700 STRUCTURES DE L'ESS (CRÉES)



PERSONNES ACCOMPAGNÉES DANS L'ÉLABORATION DE LEUR PROJET



STRUCTURES DE L'ESS ACCOMPAGNÉES POUR LA CONSOLIDATION DE LEURS EMPLOIS



21
PÔLE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE

PÔLE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE 21
12 Avenue Gustave Eiffel

21000 Dijon - Tél : 03 80 50 90 47
contact@pole-economie-solidaire21.org

f @PESAD21

www.pole-economie-solidaire21.org



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie



DIJON métropole



RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE



PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR
Liberté Égalité Fraternité



ENSEMBLE,
CONSTRUISONS UN AUTRE
MODÈLE D'ÉCONOMIE



PÔLE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE 21
Accompagnateur de projets solidaires



www.pole-economie-solidaire21.org

ENTREPRENDRE AU SERVICE D'UNE SOCIÉTÉ PLUS SOLIDAIRE



Le Pôle d'Économie Solidaire 21 (PES21) accompagne les porteurs de projet pour créer leur activité économique :

- S'approprier les notions clés de l'entrepreneuriat social et solidaire
- Construire un modèle économique pérenne et choisir le statut juridique adapté
- Favoriser l'ancrage local et la collaboration avec les acteurs du territoire
- Se former, en participant à nos ateliers et formations

Nous vous accompagnons de l'émergence de votre projet jusqu'à la création de votre activité, avec

→ une méthodologie de projet,

→ un appui à l'étude de marché,

→ une mise en réseau et coopération avec les acteurs du territoire et des ateliers thématiques.



Nous soutenons également des projets agricoles et ruraux

PROJETS AGRI-RURAUX INNOVANTS :

avec la démarche RARES, nous accompagnons la création d'activités au sein d'un réseau régional d'acteurs de l'accompagnement des projets agricoles et ruraux.



SOUTENIR LES STRUCTURES D'UTILITÉ SOCIALE



Le PES21 accompagne dans leur développement les associations et les structures de l'Économie Sociale et Solidaire.

Bénévoles, administrateurs et salariés sont guidés dans la structuration de leur projet associatif, la consolidation de leur modèle économique, afin de pérenniser les activités et les emplois.

→ POUR LES STRUCTURES EMPLOYEUSES :

Le DLA (*Dispositif Local d'accompagnement*) propose un accompagnement à travers plusieurs étapes :

- Élaborer un diagnostic partagé
- Formaliser un plan d'accompagnement
- Être accompagné par un intervenant spécialisé
- Réaliser un suivi personnalisé

→ POUR LES STRUCTURES NON EMPLOYEUSES :

Un accompagnement et des formations avec le Centre de Ressources Dijonnais de la Vie Associative.



LE DISPOSITIF LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS
CÔTE D'OR



IMPULSER UNE DYNAMIQUE CRÉATRICE D'ACTIVITÉ DANS LES TERRITOIRES



Avec le GÉNÉRATEUR BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, le PES21 accompagne les communes et les EPCI au développement et à l'attractivité de leur territoire par la création d'activités économiques de proximité.

3 ÉTAPES :

- 1 Partir des besoins non pourvus et des ressources pour créer de la valeur locale sur les territoires
- 2 Mettre tous les acteurs autour de la table pour co-construire des dynamiques
- 3 Aller jusqu'au bout des projets en créant des activités utiles et pérennes

